



# Les enjeux de l'écomobilité portuaire



Conférence Technique Territoriale  
21 mars 2024 - Marseille





# Développer les navettes maritimes sur la façade méditerranéenne: une solution évidente?



# Une forte attractivité du littoral qui appelle d'autres modèles!

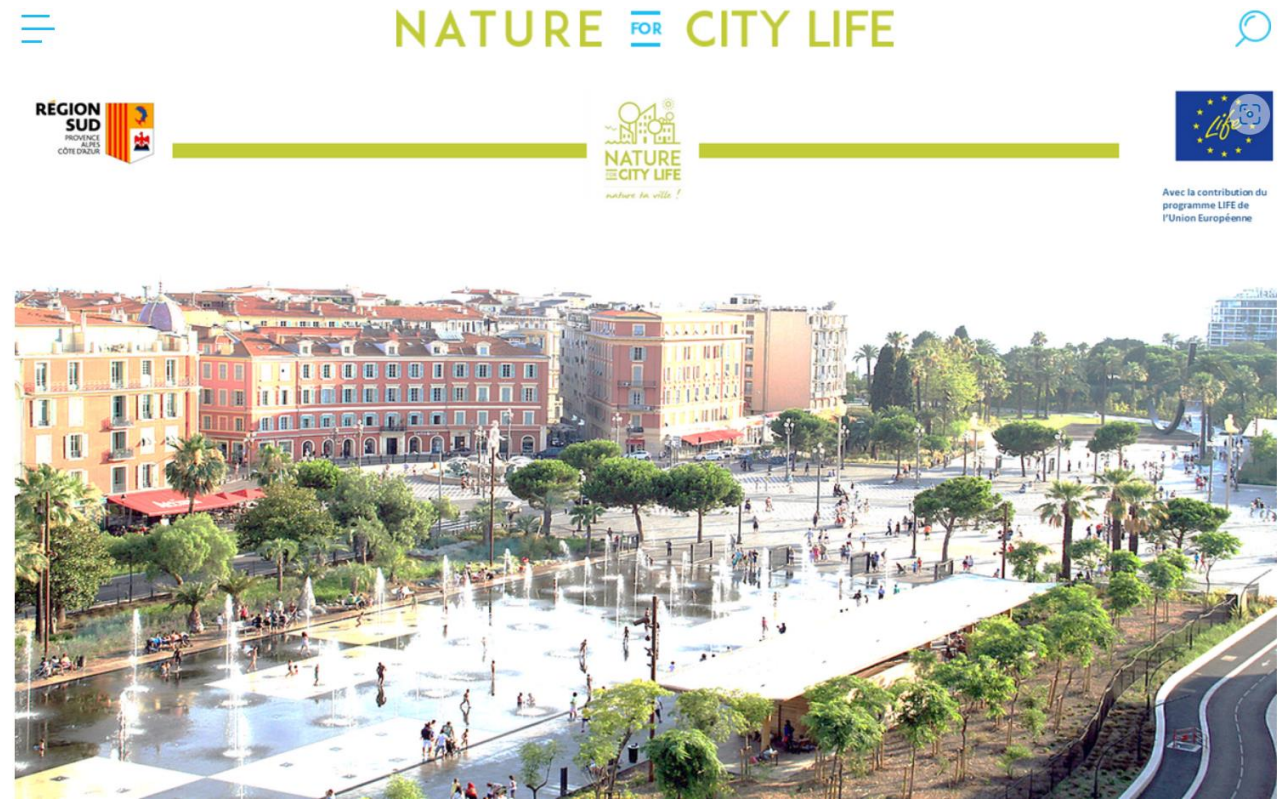
- Routes de plus en plus congestionnées avec des tensions de plus en plus étalées sur l'année
- Un tourisme de moins en moins accepté par les populations
- Une aggravation des risques sur les routes
- Des coûts d'entretien et d'aménagements de plus en plus élevés





# Des politiques publiques d'aménagement urbain dictées par la résilience aux effets du changement climatique.

- Zéro Artificialisation Nette
- Zones à Faibles Emissions
- Programmes désimperméabilisation, renaturation
- Recul stratégique du trait de côte





# Comment répondre aux besoins des citoyens ?

Quand il s'agit de :

- Desservir les centres-villes,
- Juguler la place de la voiture,
- Disposer de moyens de transport collectifs, confortables, accessibles, peu ou pas polluant.







Et si nous nous tournions vers la mer?  
Les exemples de réussite sont nombreux !  
Il faut donc s'appuyer sur l'espace maritime  
pour aménager le territoire!





Le déploiement de navettes maritimes du quotidien, une solution pertinente à certains endroits mais dont la mise en œuvre reste complexe avec des contraintes ou verrous importants ?





# Les contraintes géographiques et environnementales

Les difficultés à naviguer en fonction de l'état de la mer (entre deux caps, mauvais temps)



L'empreinte carbone du transport maritime (GES, particules, soufre)





# Les contraintes technologiques et financières

Les technologies sont-elles adaptées. Le niveau d'équipement structurel est-il suffisant?



Le coût d'un projet de navettes maritimes implique des dépenses liées aux études, aux navires, et aux infrastructures.



# Le verrou culturel

Une identité maritime qui s'exprime insuffisamment dans la conduite des politiques publiques.



Des projets de navettes maritimes encore trop souvent pensés comme des projets touristiques







# Une politique maritime régionale qui s'appuie sur le réseau des infrastructures portuaires

Affirmer le port de plaisance en tant qu'outil stratégique pour l'aménagement du territoire et le développement durable des activités maritimes

Soutenir la modernisation des ports de plaisance en tant qu'enjeu stratégique pour la transition écologique et énergétique du territoire



# Les ports de plaisance: des potentielles plateformes multimodales de transport



Les 147 ports de la région constituent un réseau pertinent pour le développement d'une offre de transports multimodaux

Le port est un lieu central pour la vie de la cité et le rayonnement de son territoire:

Le port est un espace de services publics attractifs et durables

Le port est un espace de développement socioéconomique qui implique une interaction positive entre les usagers

Le port est un pôle d'attractivité majeur pour les habitants et les touristes



# Un port impliqué dans les déplacements intra ou inter urbains

- Le port pourra donc s'affirmer auprès des décideurs locaux comme un équipement de service public essentiel à la gestion des flux des personnes dans le respect de la transition écologique et énergétique;
- Le port pourra être en mesure de proposer soit directement soit par le biais d'initiatives publiques ou privées une offre éco-mobile, alternative, diversifiée et adaptée aux besoins des déplacements locaux des touristes et plaisanciers. »





Verdissement de la flotte



Mobilité maritime



Innovations, usages et services

LE CONCEPT D'ECOMOBILITE PORTUAIRE



# Les actions de la Région pour soutenir les ports en tant que plate-formes multimodales de transport

## - Financement des opérations

Depuis 2017: 11,5M€ de travaux pour 2.9M€ d'aides régionales.

## - Réalisation d'études

2018 Étude sur le port de demain : 80% des gestionnaires de ports estiment que la mobilité est un enjeu pour le port du futur.

2019 Etude sur le poids socioéconomique du nautisme identifie que plus de 6M de personnes transitent par voie maritime dans 35 ports de plaisance.

2021 Etude sur l'écomobilité portuaire par RISING SUD recense les initiatives inspirantes et sensibilise les gestionnaires pour développer des projets d'écomobilité.

- Prise en compte de l'intérêt stratégique à développer l'écomobilité portuaire dans le cadre du référentiel en lien avec le projet de certification « Territoires engagés pour la mer Méditerranée ».

**DIRECTION GÉNÉRALE  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hôtel de la Région

27 place Jules Guesde

13481 Marseille

[contact@alloreregionsud.fr](mailto:contact@alloreregionsud.fr)

[04 91 57 50 57](tel:0491575057)

